



Communiqué de presse des organisations FO 25, FSU 25, Solidaires 25

Rassemblement jeudi 26 août à 16 h 30 - Hôpital Saint-Jacques à Besançon

Dans la continuité des actions proposées par l'intersyndicale les 9 et 19 août, un nouveau rassemblement est prévu jeudi 26 août devant l'hôpital Saint-Jacques. Les participant·es sont invité·es à apporter un objet emblématique de leur travail méprisé qui sera brûlé : blouse, équipements de protection, copie de diplôme etc...

Le gouvernement, par la loi du 6 août 2021, instrumentalise la crise sanitaire pour :

- attaquer à nouveau le droit du travail. Des dizaines de salarié·es ayant pourtant fait la preuve de leur dévouement et de leur efficacité il y a peu, contraint·es d'aller au travail sans protection, parfois réquisitionné·es malgré leur positivité au COVID, se voient maintenant menacé·es de privations de salaire, de rupture de contrats de travail s'ils ou elles refusent le vaccin,
- organiser un contrôle et une surveillance généralisés sur la population et diviser la population entre vacciné·es et non vacciné·es,
- empêcher l'accès aux soins d'un certain nombre de malades ne disposant pas du précieux pass sanitaire.

Ne reculant devant aucune remise en cause des droits des salarié·es, le gouvernement attaque le droit de faire grève. Le jeudi 5 août, le ministre de la Santé Olivier Véran a déclaré devant la presse, lors d'une visite au centre hospitalier d'Aix-en-Provence : « Vient un temps où ces personnes n'auront plus le loisir de faire grève puisque, par définition, cette obligation vaccinale s'appliquera ». Cette déclaration contre les personnels de santé, du médico-social et du handicap... est inacceptable.

En même temps, la casse de l'hôpital public continue : suppression de lits, de postes, réorganisation ubuesque des services, cependant qu'à la Martinique et à la Guadeloupe, en Polynésie, l'épidémie flambe.

Nos organisations syndicales ne peuvent pas tolérer ces attaques. Elles exigent que le gouvernement mette tout en oeuvre pour lutter contre la pandémie y compris la vaccination qui semble, pour le moment, donner des résultats, mais ne peut être un objet de chantage au travail. La vaccination doit faire l'objet de la levée des brevets de façon que les pays émergents puissent en bénéficier. Aucun bénéfice ne doit être tiré par qui que ce soit de la pandémie.

Elles exigent :

- l'abrogation du pass sanitaire et de ses conséquences
- une autre politique sanitaire en direction des salarié·es les plus précaires et personnes vulnérables, favorisant leur accès aux soins
- la création de lits et de postes de soignant·es pour faire face aux besoins croissants des usagers du service public de Santé

Les organisations syndicales FO, SOLIDAIRES, FSU soutiennent toutes les initiatives prises au niveau des établissements et entreprises, ainsi que les manifestations, pour défendre ces revendications :

- **NON AU PASS LICENCIEMENT !**
- **NON AU PASS SANITAIRE !**
- **ABROGATION DE LA LOI DE GESTION DE LA CRISE**
- **POUR UNE VERITABLE POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA PANDEMIE !**